

Le 26 mars 2020

AVIS À TOUS NOS ASSURÉS

En cette période préoccupante et pleine d'incertitude face à la pandémie du Covid-19 (coronavirus), nous avons mis en place tous les moyens nécessaires afin de maintenir nos services, et ce dans les délais auxquels vous êtes familiers.

Dans ce contexte exceptionnel, il est impératif pour *Estrie-Richelieu* de respecter les directives émises par les autorités et de rester à l'affût des nouveaux développements afin de freiner la pandémie et de préserver la santé et la sécurité de ses employés, de ses assurés et des communautés dans lesquelles elle exerce ses activités.

Pour ces raisons, la grande majorité de notre équipe fait du télétravail et continue de vous offrir les mêmes services auxquels vous êtes habitués et que vous êtes en droit de vous attendre.

Suite à la demande des autorités, notre département d'inspection et prévention pour sa part diminue ses activités physiques d'inspection des lieux assurés. Il demeure cependant accessible par téléphone pour répondre aux renseignements qui pourraient vous être utiles ou nécessaires.

Par ailleurs, notre fort taux de capitalisation et la nature de nos investissements nous prémunissent contre les fluctuations négatives observées récemment à la bourse. Votre capital de protection est fortement sécurisé.

Soyez assurés que nous faisons tout en notre pouvoir, à l'intérieur des balises imposées par le gouvernement, pour continuer de vous offrir la même qualité de service qu'usuellement.

Vous servir est un privilège et votre clientèle est notre raison d'exister.



Me Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA
Président de la compagnie, chef de la direction,
et chef des opérations

